

Département de l'Aisne

Canton d'Anizy le Château

Commune de Vaucelles et Beffecourt

2 Rue du Calvaire

02000 Vaucelles et Befecourt

Téléphone / Fax : 03 23 23 45 74

Email : mairievaucelles-et-beffecourt.fr

Internet : www.vaucelles-et-beffecourt.fr

## COMPTE RENDU

### REUNION DE CONSEIL

---

Date de la réunion du conseil municipal : lundi 15 décembre 2014

Type de conseil : réunion ordinaire

Président de séance : Mathieu Fraise, 1<sup>er</sup> adjoint

Conseillers présents : Sébastien Catherin, Sébastien Cholet, Hervé Dalongeville, Claire Duval, Mathieu Fraise, Catherine Guilain, Guy Leviel, Nicolas Leviel, Sophie Quievreux.

Rédacteur : Hervé Dalongeville

Date de la rédaction du compte-rendu : dimanche 21 décembre 2014

---

Début de séance : 20h05

1. Points suite intérim mairie :

- Le président de séance précise que depuis le 7 novembre dernier, les dossiers ont été tenus les mieux possibles par le 1<sup>er</sup> adjoint et les membres du conseil municipal.
- Pour le repas organisé par le CCAS, il y a un trop perçu de 120€ par le restaurant Chez Jeannot suite au paiement direct des invités.
- Le conseil municipal a validé à l'unanimité l'enlèvement de bois (6 arbres) sur les terrains de MM. Flamant et Leviel (23/25 rue Haute) par Monsieur Dumant.

## 2. Elections des 11 et 18 janvier 2015 :

- Les dates des 11 et 18 janvier 2015 pour les élections municipales sont définitives et validées par la préfecture de l'Aisne.
- 9 candidats inscrits pour les 2 postes vacants : M. Jean-Patrick Bazatolle, M. Georges Belouis, Mme Rosalie Calland, M. Bruno Chovaneck, Mme Marie-Line Delaveaud, M. Christophe Dumant, M. Christian Givair, M. Tony Koscak, et M. Christian Tétu.
- Après renseignements pris auprès du bureau de la réglementation générale et des élections :
  - a. Malgré la présence de Vincent Dumant comme employé communal, fils de Christophe Dumant, rien n'empêche la candidature de M. Christophe Dumant aux futures élections complémentaires des 11 et 18 janvier prochains.
  - b. M. Christian Tétu peut prétendre au poste de conseiller municipal aux futures élections complémentaires des 11 et 18 janvier prochains, mais ne pourra pas statuer à la communauté d'agglomération du fait de son emploi en tant qu'employé territorial sur cette même communauté d'agglomération.
- Pas de candidatures en dehors de la liste ouverte, liste soutenue par les membres du conseil municipal.

## 3. Révision des listes :

- La commission administrative s'est tenue le 1<sup>er</sup> décembre entre 18h00 et 20h30. Elle est composée de Monsieur le Maire (Mathieu Fraise, maire par intérim), un délégué de l'administration désigné par la préfecture (Guy Leviel) et un délégué choisi par le tribunal de grande instance (Pascale Robert).
- Sur 208 inscrits sur la liste électorale, 27 non-retenus et 3 ont été régularisés dans les 24 heures.
- Les 27 non-retenus ont reçu une lettre recommandée avec AR leur indiquant leur radiation de la liste électorale en cas de non-réponse dans les 24 heures, ou en cas de retour du courrier s'il n'habite pas l'adresse indiquée.
- Future réunion de la commission administrative : début janvier.

## 4. Contrat outils informatiques :

- Le contrat arrive à terme, et la société NFI-Informatique ayant le contrat actuellement demande son renouvellement.
- Ecran, ordinateur, logiciels : 400€ / trimestre en location sur 36 mois.
- Afin d'étudier la meilleure offre, Sébastien Catherin se propose d'étudier le dossier.

## 5. Foyer rural (personne invitée : Valérie Holley) :

- A la demande du conseil municipal, Valérie Holley, Présidente du Foyer Rural, est intervenue. Plusieurs points ont été évoqués :
  - Indemnités : les indemnités ont bien été versées en 2 fois, comme convenu initialement entre la Présidente et le Maire.
  - Assurance : le conseil demande à la présidente du Foyer rural la copie du contrat d'assurance afin de prévenir des risques liés aux manifestations au sein de la commune. Une lettre recommandée auprès de la société Groupama va être faite par la présidente afin de récupérer le contrat. Le conseil municipal met en garde de recourir à une courrier recommandé vis-à-vis du foyer si une copie de ce contrat ne lui est pas transmis d'ici à 2 mois.

- La présidente soulève la disparition de bouteilles de crémant appartenant au Foyer Rural, des locaux de la maire. Le conseil municipal précise ne pas s'en être accaparées pour la cérémonie du 11 novembre.
- La présidente demande l'obtention de panneaux aux entrées du village afin d'avertir la population et les usagers des routes de manifestations dans la commune, à l'identique de la ville de Anizy-le-Château. La présidente se charge de ce dossier (chiffrages, fournisseurs).
- Le conseil municipal demande la présentation d'un bilan prévisionnel pour mars 2015.

#### 6. Employé communal (personne invitée : Vincent Dumant) :

- A la demande du conseil municipal, Vincent Dumant, employé communal, est intervenu. Plusieurs points ont été évoqués :
  - Renouvellement du contrat aidé : le contrat de Vincent Dumant arrive à terme en mars 2015. Le conseil municipal est satisfait du travail effectué depuis ses prises de fonctions, et souhaite trouver un nouveau type de contrat pour le garder au sein de l'équipe municipale. Mathieu Fraise et Hervé Dalongeville se proposent d'étudier ce cas et de faire des propositions lors de la future réunion du conseil. La première serait de mutualiser ses heures avec une autre commune, sur une base de 35 heures au global, et ce par semaine.
  - L'équipement d'hiver de Vincent Dumant a été renouvelé par la société Campana, avec l'accompagnement de Sébastien Cholet.
  - Vincent Dumant propose l'embellissement de la commune avec le placement de jardinières fleuries sur les abords de la mairie.
  - Le conseil municipal propose le récurage des fossés situés rue du Calvaire.

#### 7. Contentieux Dumatin / Criquet :

- Le 1<sup>er</sup> adjoint précise que la haie de Mme Croquet a été coupée à une hauteur de 3,5m. La mairie peut faire valoir une coupe à hauteur réglementaire de 2m si toutefois cette dernière fait valoir une gêne particulière, ce qui n'est pas le cas.
- Mathieu Fraise propose de rencontrer M. Dumatin pour évoquer ce litige.

#### 8. Comptes-rendus des différentes réunions syndicales :

- *Comité d'agglomération* : 11 commissions (zone du Griffon, complexe Le Dôme , ...), dont le dossier de Couvron pour la création d'un complexe, la redynamisation du haut de Laon pour le centenaire de 1914/1918.
- *L'Ardon* : étude pour accélérer le débit du lit de l'Ardon, par un réaménagement et un nettoyage/récurage, ce qui évite la création de marais.
- *Syndicat scolaire* : les principaux points sont : la modification du rythme scolaire, la création du règlement intérieur, le paiement par la commune de Vaucelles et Beffecourt des frais de scolarité des enfants Holley.
- *Syndicat des eaux* : les principaux points sont : l'eau fournie est de très bonne qualité (étudiée et suivie régulièrement sur le plan qualitatif) ; le syndicat recherche de nouveaux points de forage sur les territoires propices tels Clacy-et-Thieret, Mons-en-Laonnois.
- *Syndicat de l'électricité* : étude sur l'enfouissement des réseaux câbles électriques.

## 9. Outils communaux :

- *Matériels de tonte :*
  - Investissement = 3159€ttc (+ option remorque de 500€ttc), avec entretien gratuit la première année.
  - Entretien maintenance = 95€ par an (+ 35€ de déplacement)
  - Le conseil municipal validera l'investissement avant le printemps (premières tontes).
  - Tondeuse actuelle : frais importants de réparation, mais sera gardée en l'état.
- *Bacs à sel de déneigement :*
  - Investissement = 2 bacs de 1m \* 0,60m à 140€ ttc unitaire.
  - A l'unanimité, le conseil municipal valide l'investissement.

## 10. Dossiers en cours :

- *Dossier « Bien vivre à Vaucelles-et-Beffecourt » :*
  - En attente.
- *Dossier « Citoyen Vigilant » :*
  - Suivi et étudié par Sébastien Catherin, auprès de la gendarmerie d'Anizy-le-Château.
  - Création d'un comité de 4 membres (référents) à venir, liste qui sera envoyée auprès de la préfecture pour validation.
  - Gratuité du système
- *Dossier « vitesse » :*
  - Le conseil municipal valide l'appel à la BMO pour implantation de radars de vitesse aux entrées de notre village, ce qui permettra de ralentir la circulation.
- *Dossier « contrat de location de la salle municipale » :*
  - Le contrat sera réactualisé par la futur conseil municipal au complet, afin de réaménager certains points : facturation des déchets, contrôle avant et après location, ...

Fin de séance : 22h35.

---

Le 1<sup>er</sup> adjoint, Mathieu Fraise